[P.] HISTOIRE

HISTOIRE
DE LA
SAINTE LARME

QUE notre Seigneur Jesus-Christ versa sur le Lazare, conservée au Monastere de la Sainte Trinité de Vendôme, où elle fait journellement plusieurs Miracles ;

Avec le petit Office & les Oraisons en l'honneur de cette précieuse Relique.



A VENDOSME,

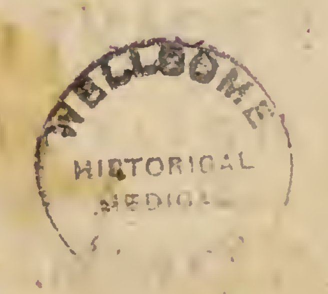
Chez la Veuve MORARD & Fils.
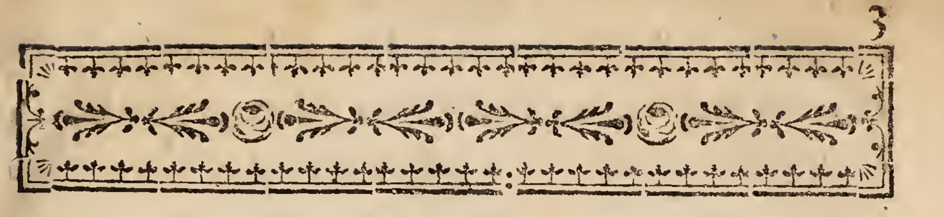
M. DCC. LXXVIII.

APPROBATION.

Nous avons lu & approuvé ce petit Livre, composé à l'honneur de La Sainte Larme de notre Seigneur Jesus-Christ, *& avons permis qu'il fût mis en lumiere. Donné à Chartres le seize Juin mil six cent cinquante-six.*

LE FERON, *Abbé de Saint Laumer, & Vicaire-Général de Monseigneur de Chartres.*





HISTOIRE DE LA SAINTE LARME.

CHAPITRE PREMIER.

De la fondation de l'Eglise & du Monastere de la Sainte-Trinité de Vendôme.

QUoique la précieuse Larme de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & les Miracles qu'elle opere tous les jours soient le principal sujet de cette Histoire, nous croyons cependant qu'il ne sera pas hors de propos de dire quelque chose de la fondation miraculeuse de l'Abbaye de la Sainte-Trinité, où elle est gardée depuis plus de six siecles, & adorée par un concours extraordinaire de peuples.

GEOFFROI MARTEL, Comte d'Anjou & de Vendôme, aussi recommandable par sa piété que par sa valeur, eut pour femme Agnès, Comtesse de Poitiers, Princesse qui lui avoit apporté avec toutes sortes de belles qualités, des richesses immenses.

Ce généreux Prince, après deux batailles

gagnées, l'une contre les Chartrains, & l'autre contre les Poitevins, ayant rétabli la tranquillité dans son pays, vint à Vendôme avec son épouse, où après quelque séjour, ayant passé presque toute une nuit sans sommeiller, il se leva le matin, & s'étant mis à une fenêtre qui regardoit la plaine voisine, il vit une grande étoile en forme d'une lance militaire, tomber du ciel dans une fontaine qui étoit au milieu de cette plaine. Cette vision l'ayant fort étonné, il appella aussi-tôt la Comtesse, & comme ils s'entretenoient ensemble de ce spectacle, ils apperçurent derechef deux autres étoiles de même grandeur & de même forme, tomber alternativement au même lieu.

Le Comte effrayé de ce prodige, descendit de son château dès la pointe du jour, pour faire célébrer une Messe dans l'Eglise de S. Martin. Il raconta ensuite cette vision à Théodoric, Evêque de Chartres, & aux Seigneurs de sa Cour, qui lui répondirent tous unanimement qu'ils croyoient que Dieu lui avoit voulu faire connoître qu'il devoit faire construire une Eglise en l'honneur de la Sainte Trinité, au même endroit où il avoit vu tomber les trois étoiles.

Le Comte prenant cette explication comme un oracle venant du ciel, fit aussi-tôt préparer ce qui étoit nécessaire pour le bâtiment, commanda que l'on y travaillât avec

diligence, & que l'on mît le grand autel ſur la fontaine. Il fit outre cela bâtir un célebre Monaſtere qu'il dota richement, & dans lequel il mit vingt-cinq Religieux de l'Ordre de S. Benoît, qu'il fit venir de Marmoutier, ſous la conduite du P. Renault, qui fut le premier Abbé de la Sainte-Trinité de Vendôme.

L'Egliſe fut dédiée par Théodoric, Evêque de Chartres, le dernier jour de Mai, l'an de notre Seigneur 1040, ſous le Pontificat de Benoît X, du Regne de Henri I du nom. Le même Théodoric exempta l'Abbaye de Vendôme de la juriſdiction des Evêques, dont il fit expédier des Lettres très-authentiques, qui ſe voient dans les Œuvres de Geoffroi, Abbé de Vendôme.

CHAPITRE II.

Geoffroy Martel va à Rome pour offrir ſon Monaſtere, & obtient de grands privileges.

LE Monaſtere étant parfait & accompli, le pieux Comte Fondateur alla lui-même à Rome l'offrir réellement à Dieu & à ſon Apôtre S. Pierre, ainſi qu'il le témoigne dans le titre de la fondation en ces termes : *Ut autem oblatio noſtra longævè & immobilis exiſteret, Romam perreximus, ibique ſuper altare beati Petri, Apoſtolorum principis, ſuprà dictum locum cum omnibus rebus ad*

ipsum pertinentibus, sicut in præsenti chartâ continetur, donavimus.

Le Pape Benoît IX agréa la dévotion du Comte, & reçut le Monastere & toutes ses possessions au nom de l'Apôtre S. Pierre, comme l'héritage & domaine du Saint Siege de l'Eglise Romaine, suivant l'intention du Fondateur; remettant l'Abbé & ses Religieux en la pure & entiere jouissance d'iceux, à la charge de payer tous les ans pour reconnoissance à l'Eglise de Rome, douze sols, qui seroient employés à l'entretien des lampes qui flambent continuellement devant le corps du saint Apôtre.

De plus, il décora le Monastere de plusieurs immunités & beaux privileges, qui furent depuis confirmés & amplifiés par plusieurs de ses Successeurs.

Le premier des privileges de cette Abbaye, est d'être exempte d'assister à aucun Concile quel qu'il soit, si le Pape n'y préside en personne. Le second, est la dignité de Cardinal conférée à l'Abbé de Vendôme, avec le titre de sainte Prisce, qui est une Eglise à Rome sur le Mont Aventin, autrefois Prieuré conventuel dépendant de l'Abbaye de Vendôme, & encore aujourd'hui titre de Cardinal. Et quoique cette Eglise soit perdue pour l'Abbaye de Vendôme, les Abbés néanmoins ont toujours conservé le titre de Cardinal, & le possedent encore aujourd'hui.

Le troiſieme, eſt l'union de cette Abbaye avec le Saint Siege, qui eſt ſi étroite, qu'il n'y a aucun milieu entr'eux, ni aucune perſonne plus proche du Pape, que l'Abbé de Vendôme, de quelque qualité qu'elle ſoit. Voyez les propres termes dont le Pape Benoît IX & pluſieurs autres ont uſé pour exprimer cette union : *Quatenùs inter Romanum Pontificem & venerabilem Abbatem Vindocinenſem nulla unquam cujuſcumque dignitatis vel ordinis perſona multa habeatur.*

CHAPITRE III.

La ſainte Larme de notre Seigneur eſt recueillie par les Anges, & donnée à la Madelaine, qui l'apporte en France.

C'Eſt une vérité conſtante que notre Seigneur a pleuré pluſieurs fois pendant ſa vie, & notamment ſur le Lazare ; cela ſe voit au chap. 2 de l'Evangile de S. Jean. La principale preuve que l'une de ſes larmes ait été conſervée juſqu'à préſent, eſt celle que la tradition nous fournit ; tradition appuyée des témoignages trop authentiques, pour en rendre la foi douteuſe. Les anciennes figures, les inſcriptions qui ſe voient dans l'Abbaye, les vieux hiſtoriens François nous en ſont de bons garants. La tradition nous apprend que notre Seigneur Jeſus-Chriſt ayant pleuré ſur le tombeau du Lazare, un Ange du ciel recueillit l'une de ſes ſacrées larmes,

la mit incontinent dans le petit vaſe où on la voit encore à préſent, & l'enferma dans un ſecond vaſe un peu plus grand, avec tant d'induſtrie, qu'il eſt aiſé de reconnoître que c'eſt l'ouvrage d'un Ange plutôt que d'un homme.

Le premier vaſe qui paroît aux yeux de ceux qui adorent ce divin Reliquaire, ſemble être de couleur de corne, & le ſecond, qui eſt enfermé dans celui-ci, paroît de couleur bleue, mais tous deux ſont d'une nature ſi exquiſe, que les Lapidaires les plus experts ont avoué qu'ils ne connoiſſoient point la matiere dont ils étoient faits, & qu'elle avoit été priſe dans le ciel & non ſur la terre. En effet ce n'eſt ni verre, ni cryſtal, ni pierre, ni aucun métal, & ce qui rend la choſe plus admirable, c'eſt qu'on ne découvre au premier vaſe ni veſtige ni fracture par où l'on puiſſe s'imaginer que le petit vaſe contenant la ſainte Larme ait été mis dedans.

La tradition nous apprend encore que ce ſacré joyau ayant été ainſi enfermé, fut à l'inſtant donné par l'Ange à Marie-Madelaine, qui la reçut avec une dévotion incroyable, & l'apporta en France, lorſque jetée, par la perfidie des Juifs, dans un navire, ſans rames ni ſans Pilote, avec ſon frere Lazare, ſa ſœur Marthe, S. Maximin, ſaint Célidoine, elle fut, par la divine Providence, conduite au port de Marſeille, où ayant

demeuré pendant quelque temps, & illuminé toute la contrée par les rayons de ſes rares vertus, voyant ſon frere Lazare ordonné Evêque de cette ville, elle ſe retira dans les montagnes voiſines, & choiſit pour demeure une affreuſe grotte, dans láquelle elle demeura trente ans, faiſant une auſtere pénitence de ſes fautes.

Quand elle ſentit approcher ſon trépas; elle fit appeller S. Maximin, Evêque d'Aix, des mains duquel elle reçut le ſaint Viatique, lui laiſſant la ſainte Larme de ſon bon Maître, lui recommandant de la garder avec autant de ſoin qu'elle avoit fait depuis que l'Ange la lui avoit miſe entre les mains. Le S. Prélat reçut ce ſacré préſent avec joie, & la garda ſoigneuſement pendant qu'il vécut.

CHAPITRE IV.

La ſainte Larme de notre Seigneur eſt tranſportée d'Aix à Conſtantinople.

APrès la mort de S. Maximin, la ſainte Larme demeura en la ville d'Aix juſqu'aprés la perſécution de l'Egliſe, qui finit par la mort des cruels tyrans Dioclétien & Maximien; mais par ſucceſſion de temps, comme l'Empire Romain fut venu en la poſſeſſion des Princes Chrétiens par la converſion du grand Conſtantin, les Empereurs eurent une ſi grande dévotion aux Reliques des Saints, que par-tout où ils en trouvoient

ils les faisoient transporter à Constantinople. Cela se voit par les Martyrologes & Vies des Saints, & par toute l'Histoire Ecclésiastique, où on lit fréquemment ces translations des Corps & des Reliques des Saints à Constantinople.

Notre sainte Larme fut une des Reliques qu'ils emporterent à Rome; & quoique nous ne sçachions pas quand ni comment cela se fit, il est certain qu'elle tomba entre leurs mains, & qu'elle y resta jusqu'environ l'an 1040, qui est le temps de la fondation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme.

CHAPITRE V.

Geoffroy Martel est envoyé au secours de l'Empereur de Grece, par Henri I.

CEtte même année 1040, peu de temps après que le Comte Geoffroy eut fait achever son Monastere, l'Empereur Michel Paphlagonien, qui tenoit depuis sept ans l'Empire de la Grece, reçut de grands outrages par les Sarrasins, lesquels, venant d'Afrique fondre sur la Sicile & autres terres de l'Empire, y firent de grands dégats. C'est ce que Curopalarus, Auteur Grec, remarque dans ses Annales de l'an 1040, que cette année-là les Sarrasins sortant d'Afrique, vinrent prendre terre en Sicile, & se rendirent bientôt maîtres de toute l'isle, excepté de la ville de Messine, de laquelle un

Capitaine Grec nommé Catalus étoit Gouverneur pour l'Empereur Paphlagonien.

Cet Empereur ne pouvant souffrir l'injure que lui faisoient les Sarrasins, & ne se sentant pas assez fort pour combattre, à cause des autres affaires qu'il avoit sur les bras, envoya ses Ambassadeurs au Roi de France Henri I du nom, pour le supplier de le secourir en cette nécessité, ce qu'il lui octroya volontiers. Ayant fait préparer en diligence ce qui étoit necessaire pour le secourir, il en donna la conduite à notre Geoffroy Martel, ne trouvant en son Royaume personne plus capable de cette expédition que lui. Il alla donc, & se joignant avec les forces que l'Empereur avoit à Messine, il chargea les Sarrasins si à propos, qu'il les défit entiérement.

CHAPITRE VI.

Geoffroy Martel va à Constantinople & reçoit de l'Empereur pour récompense la sainte Larme, qu'il apporte au Monastere de Vendôme.

APrès cette signalée victoire, l'Empereur Michel invita le Comte à aller à Constantinople, pour faire voir à toute sa Cour les obligations qu'il lui avoit de tant de services qu'il venoit de lui rendre. Ce Comte y alla avec presque tout son train, & y fut reçu de l'Empereur avec toute la reconnoissance due à ses belles actions. Il lui offrit de grosses sommes d'argent qu'il refusa; mais

étant averti que la précieuſe Larme que notre Seigneur verſa ſur le Lazare étoit conſervée dans le ſanctuaire, il la demanda préférablement à tout. On la lui accorda. Puis ayant pris congé de l'Empereur & des Seigneurs de la Cour, il s'embarqua pour la France, où étant arrivé ſur la fin de l'année 1041, il fut reçu dans la ville de Vendôme avec tous les applaudiſſemens imaginables. Il deſcendit à l'Egliſe de la Sainte-Trinité, & après y avoir rendu graces à Dieu de l'heureux ſuccès de ſon voyage, il embraſſa tous les Religieux du Monaſtere & le dévot Abbé Renault, entre les mains duquel il mit la ſainte Larme. Il recut cette précieuſe Relique avec un profond reſpect, & après l'avoir fait adorer à tous les aſſiſtans, il la mit dans un lieu richement orné, juſqu'à ce qu'on lui eût préparé une place pour la conſerver, qui eſt le ſanctuaire dans lequel elle repoſe encore aujourd'hui.

C'eſt une armoire ſous une petite arcade au côté droit du grand autel. L'arcade qui eſt de pierre comme l'armoire, eſt ſoutenue de deux piliers en forme de voûte, au-deſſous de l'armoire eſt repréſentée en boſſe la Réſurrection du Lazare, une Dame qui reçoit d'un Ange une petite ampoule où eſt enfermée une eſpece de Larme. A droite du tombeau l'on voit Jeſus Chriſt avec ſes Apôtres, & un Patriarche avec une eſpece de

tiare. Il y a quatre coffres d'or pour conſerver la ſainte Larme, ſur leſquels il y a des inſcriptions latines très-anciennes.

CHAPITRE VII,

Où l'on prouve par pluſieurs Auteurs que la ſainte Larme de notre Seigneur eſt dans l'Egliſe de la Sainte-Trinité de Vendôme.

LE bruit ſe répandit bientôt par toute la France que la ſainte Larme avoit été miſe dans l'Egliſe de la Sainte-Trinité de Vendôme, & pluſieurs Ecrivains en firent mention dans leurs Hiſtoires; c'eſt pourquoi nous en citerons quelques-uns.

François de Belle-Forêt, hiſtorien de France, traitant du regne de Henri I, après avoir parlé de la fondation de Saint-Martin-des-Champs, faite par ce Roi, ajoute incontinent les paroles ſuivantes avec leſquelles il finit ſon chapitre : « En ce même temps, » Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, fonda » l'Abbaye de Vendôme en l'honneur de la » ſainte Trinité, & y mit la ſainte Larme de » Jeſus-Chriſt, qu'il avoit apportée d'outre- » mer ». Ce témoignage eſt trop authentique pour en douter.

L'Abréviateur des Chroniques de France dit la même choſe que Belle-Forêt; mais il ſe méprend en ce qu'il met la fondation de l'Abbaye de Vendôme, l'an 1066, ſous le regne de Philippe, étant certain qu'elle fut

fondée l'an 1040, sous le regne de Henri I. M. P. Vieil, Docteur de la Faculté de Paris, & M. J. Tigeou de celle de Rheims, tous deux Compilateurs de la Légende des Saints, écrivant la vie de S. Arnould, Evêque de Gap en Dauphiné, jadis Religieux de ce Monastere de la Sainte-Trinité, & prenant de là occasion d'en parler, disent en ces termes exprès, que le Fondateur Geoffroy Martel y mit la sainte Larme de notre Seigneur.

L'Auteur des vieilles Annales du pays d'Anjou, qui a écrit la Vie de Geoffroi; F. Desrues, en sa Description de la France; Gilbert Corrozet, en son Trésor de l'Histoire de France; Sébastien Rouillard, en son Histoire de Chartres, disent la même chose.

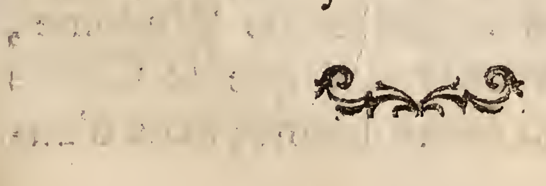
CHAPITRE VIII.

Témoignage de plusieurs personnes qui ont honoré la sainte Larme à Vendôme.

NOus avons produit les Traditions anciennes & l'autorité des Historiens François pour montrer que la sainte Larme de notre Seigneur a été apportée de Constantinople à Vendôme, & y a été conservée jusqu'à présent; nous allons maintenant en produire d'autres par lesquels on verra comme elle a été reconnue & honorée de siecle en siecle par plusieurs personnes de toutes qualités, dès la fondation du Monastere jusqu'à présent.

Le premier ſera pris de la Vie de S. Arnould, autrefois Religieux de ce Monaſtere, lequel étant iſſu d'une des plus nobles familles de la ville de Vendôme, & touché d'un ſaint deſir de ſervir Dieu en la Religion, ſe préſenta à Oderic, ſecond Abbé dudit Monaſtere, & lui demanda humblement l'habit, qu'il reçut. Il fit de ſi grands progrès en la profeſſion religieuſe, qu'il fut pourvu par le Pape Alexandre II de l'Evêché de Gap en Dauphiné. Il s'acquitta ſi dignement de ſa charge, que Dieu voulut bien l'honorer de pluſieurs miracles rapportés en ſa Vie, écrite par les Auteurs ci-deſſus nommés. Ce Saint eſt honoré d'un Office double en ce Monaſtere. Il eſt dit dans les Leçons de Matines, qui ſe liſent à la Fête, qu'il entra en religion au Monaſtere de la Sainte-Trinité & de la Sainte-Larme de Jeſus-Chriſt. Voici les propres termes: *In Monaſterio ſanctæ & individuæ Trinitatis, ſanctæque Lacrymæ Chriſti ſacri viri ſub bonæ memoriæ Oderici Abbatis obedientiâ libera eſt educatione nutritus.*

Cette réception de S. Arnould arriva environ l'an 1062, vingt-deux ans après la fondation de cette Maiſon, auquel temps la ſainte Larme y étoit honorée.



CHAPITRE IX.

Fondation d'une lampe devant la sainte Larme, par un Comte de Vendôme.

L'An 1193, Bouchard, Comte de Vendôme, fonda une rente de quarante sols en l'Eglise de la Sainte-Trinité, payable en deux termes; sçavoir, la moitié à la mi-Carême, & l'autre à la Nativité de N. Dame, à prendre ladite somme sur les étaux de la boucherie de Vendôme, afin d'entretenir deux lampes ardentes dans l'Eglise, l'une devant la précieuse Larme de Jesus-Christ; l'autre devant l'autel de la Madeleine, près duquel est la sépulture de Lancelin, frere dudit Comte.

Pour marquer cette donation, ce Prince déposa sur l'autel de l'Abbaye, la chartre qu'il en fit expédier, & que l'on peut voir dans le Trésor. Il paroît par cette chartre combien on respectoit la sainte Larme de Vendôme, puisque ce Prince fit cette donation pour l'entretien d'une lampe en son honneur.

CHAPITRE X.

Donations faites au Monastere de Vendôme, en considération de la sainte Larme.

VOici deux donations faites par des personnes bien éloignées de Vendôme, qui ont la même croyance que le Comte Bouchard pour la sainte Larme; mais d'au-

tant que la teneur en eſt longue, je n'en rapporterai que le ſens. La premiere eſt d'une Dame nommée Méagde, veuve de J. Reimbault, du lieu d'Hiers près Marans, au Dioceſe de Poitiers, & Geoffroi ſon fils, & d'une autre Dame nommée Théophanie, qui, l'an 1263, donnerent à Dieu & à la ſainte Larme de Jeſus-Chriſt, & au Monaſtere de la Sainte-Trinité de Vendôme, tous leurs biens meubles & immeubles, préſens & à venir, pour être à jamais poſſédés par les Religieux dudit Monaſtere.

L'autre donation eſt de J. Pepin & de J. Forêt ſa femme, de la Paroiſſe de Monſtier-neuf, leſquels, l'an 1322, firent une même donation que les ſuſnommés, de tous leurs biens préſens & à venir, à Dieu, à la ſainte Larme & au Prieuré de Monſtier-neuf, au Dioceſe de Xaintes, dépendant de l'Abbaye de Vendôme, où demeuroit alors Frere J. Bordier, ès mains duquel ledit Pepin & ſa femme firent cette donation.

CHAPITRE XI.

Témoignage inſigne tiré de ce qui arriva au Prince Louis de Bourbon après la bataille d'Azincourt, l'an 1415.

LE quatrieme de nos témoignages eſt celui que nous tirons de L. de Bourbon, Comte de Vendôme, Prince du ſang, & de ce qui lui arriva depuis ſa priſe à la bataille

d'Azincourt. Ce témoignage eſt ſi illuſtre, qu'il ſuffira lui ſeul pour faire croire à tout le monde que non-ſeulement la ſainte Larme eſt à Vendôme, mais encore que Dieu y opere des miracles par ſon moyen, & accorde graces à ceux qui la réclament dans leurs néceſſités, comme ce bon Prince l'éprouva lui-même, ainſi que nous allons le voir.

Pour donner jour à cette lamentable Hiſtoire, il la faut prendre de plus haut, & remarquer que l'an 1415 au mois d'Août, Henri V, Roi d'Angleterre, entra en France par la riviere de Seine, avec une puiſſante armée, & alla mettre le ſiege devant la ville d'Harfleur, qu'il prit en peu de jours; voulant de là aller à Calais, Charles VI, Roi de France, ordonna aux Princes & Seigneurs de ſa Cour, d'aller au devant de lui & de le combattre. Louis de Bourbon étoit un des plus braves de ſon temps, & n'avoit garde de manquer à ſe trouver dans cette occaſion. La bataille fut donnée près d'un village nommé Azincourt en Picardie, le 25 Octobre, jour de S. Crépin, & les Anglois furent victorieux, parce qu'ils étoient deux fois autant de gens de guerre que les François. Il y eut pluſieurs Princes du ſang qui furent tués, & pluſieurs faits priſonniers; de ce nombre furent le Duc d'Orléans & notre Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, qui furent conduits dans les priſons

d'Angleterre & mis à grosse rançon. Celle de notre Comte Louis fut de cent mille écus : c'étoit pour-lors une somme excessive & presque impossible de trouver à un Prince prisonnier, dont les biens & les terres étoient toutes perdues. On s'efforça néanmoins d'en trouver la plus grande partie, & jusqu'à la somme de cinquante-quatre mille écus, qui furent portés en Angleterre ; mais il ne fut pas délivré pour cela, & il demeura encore treize ans en prison. Les peines que ces généreux Princes souffrirent pendant une si longue captivité, sont incroyables. Ils y reçurent de si mauvais traitemens, que le Duc d'Orléans y mourut après dix-huit ans de prison, & avoit payé presque toute sa rançon.

CHAPITRE XII.

Louis de Bourbon prisonnier en Angleterre ; fait vœu à Dieu & à la sainte Larme, & est miraculeusement délivré.

PEu s'en fallut qu'il n'en arrivât autant au Comte Louis de Bourbon, qu'au Duc d'Orléans ; car ayant appris que Henri VI, Roi d'Angleterre, qui se disoit aussi Roi de France, étoit résolu de ne délivrer aucun des Princes prisonniers, & qu'il falloit qu'après la perte de tous ses biens, & payé cinquante-quatre mille écus de rançon, il consommât encore sa vie dans une misérable captivité ; il tomba dans une si grande ma-

ladie, que tous ceux qui l'assistoient crurent qu'il en devoit mourir : mais Dieu ne l'avoit pas ainsi ordonné, & il voulut qu'il retournât en France, & qu'il sortît de sa lignée un autre Louis de Bourbon, qui en son temps acheveroit d'abattre l'orgueil des Anglois, comme nous avons vu qu'il a fait en ces dernieres années.

Le Comte de Bourbon accablé de tant de chagrins, voyant que tous les moyens humains lui manquoient pour sa délivrance, eut recours à Dieu, & supplia notre Seigneur Jesus-Christ de le secourir par les mérites de sa sainte Larme, qui reposoit en l'Eglise de la Sainte-Trinité de Vendôme, & fit vœu à Dieu que s'il lui plaisoit le délivrer de sa captivité, & qu'il pût entrer avec honneur en son pays & en ses biens, il se présenteroit la premiere année de sa délivrance, le jour du Vendredi qui précede le Vendredi de la Passion, le corps tout nud, en l'Eglise de la Sainte Trinité, devant la sainte Larme avec un cierge du poids de trente-trois livres, en mémoire des trente-trois ans que notre Seigneur a demeuré sur la terre, & que le cierge seroit allumé de cette heure jusqu'au jour de la Résurrection du Sauveur, en mémoire de ce qu'il est la vie & la lumiere qui illumine tout homme venant au monde, & de plus ordonneroit que cette cérémonie seroit tous les ans renouvellée en son nom à pareil jour,

par un priſonnier qui ſeroit délivré de ſa captivité.

Il n'eut pas plutôt fait ſon vœu, que Dieu exauçant ſon humble priere, opéra deux miracles en ſa perſonne ; le premier, en lui rendant une parfaite ſanté ; l'autre, en le délivrant de la dure captivité en laquelle il avoit ſi long-temps gémi, le ramenant en ſa patrie & en ſa ville de Vendôme.

Le bon Prince ne nous a pas ſpécifié la maniere de ſa délivrance ; mais il y a bien lieu de croire qu'elle fut miraculeuſe.

Ce Prince étant de retour accomplit fidélement ſon vœu, comme nous l'avons dit, l'an 1418, ne l'ayant pu faire l'année précédente, qui fut celle de ſa délivrance ; & en l'accompliſſant il prononça, d'une voix qui pénétroit le cœur des aſſiſtans, l'Oraiſon ſuivante, qu'il avoit compoſée lui-même.

O Magna caritas Chriſti ! qui videns Mariam & Martham lugere & plangere, ſuper Lazarum fœtentem lacrymari voluiſti, & in voce quâ cœlum, terram & mare creaſti, Lazarum vocaſti & ſuſcitaſti, & me peccatorem Ludovicum Comitem per magnam miſericordiam & merita matris ex manibus inimicorum meorum liberaſti, tu es Chriſtus Filius Dei vivi, qui cum Patre & Spiritu-ſancto vivis & regnas Deus, & imperium tuum ſine fine permanet in ſecula ſeculorum. Amen.

C'eſt-à-dire : O incomparable charité de

Jesus-Christ ! qui voyant Marthe & Madeleine pleurer sur le Lazare leur frere qui étoit mort, voulûtes aussi par compassion verser des larmes, & le rappeller de mort à vie, avec la voix dont vous créâtes le ciel, la terre & la mer ! Vous m'avez délivré par votre grande miséricorde & par les mérites de votre sainte Mere, des mains de mes ennemis, moi Louis de Bourbon, Comte de Vendôme, qui suis un pauvre pécheur : & vous êtes Jesus-Christ Fils du Dieu vivant, qui vivez & régnez avec le Pere & le Saint-Esprit, & votre empire dure sans fin dans les siecles des siecles. Ainsi soit-il.

Après l'accomplissement de son vœu, il délivra des prisons André Fonteneau, criminel, en reconnoissance des graces que Dieu lui avoit faites de le tirer de captivité ; & il ordonna que l'action qu'il venoit de faire se renouvelleroit tous les ans comme partie de son vœu, y obligeant tous ses successeurs Seigneurs de Vendôme, par acte passé devant Notaire ; sçavoir, que tous les ans, le Vendredi du Lazare, on délivreroit un criminel qui auroit commis un crime punissable seulement quant au fait, & rémissible quant à la cause, & que pour cet effet il se rendroit dans les prisons un peu auparavant, pour être examiné par les Officiers de la Justice, si le cas par lui commis étoit rémissible & capable de jouir du privilege.

CHAPITRE XIII.

Les Cérémonies qui s'obſervent pendant la Proceſſion & la délivrance d'un Criminel.

LE jour du Vendredi du Lazare, qui eſt celui qui précede le Vendredi de la Paſſion, le Clergé de la ville de Vendôme, ſçavoir, les Chanoines de l'Egliſe Collégiale de S. George, les quatre Paroiſſes & les Cordeliers ſe joignant ſur les huit heures du matin vers les priſons de la ville, M. le Lieutenant-Criminel & les autres Officiers de Juſtice s'y rencontrent pareillement, & après avoir tiré deſdites priſons un Criminel la tête nue, & portant, avec l'aide d'une nappe en écharpe, un cierge du poids de trente-trois livres, marche proceſſionnellement à l'Egliſe de la Sainte-Trinité. Si-tôt qu'ils ſont arrivés, Meſſieurs du Clergé entrent en proceſſion dans le chœur & s'y arrêtent, & Meſſieurs les Officiers de la Juſtice paſſant outre, marchent juſqu'au dernier degré de l'autel, où le criminel qu'ils conduiſent ſe met à genoux pour adorer le très-Saint-Sacrement & la ſainte Larme qui eſt expoſée. M. le Lieutenant-Criminel témoigne au R. P. Prieur, qui ſe trouve là accompagné de ſes Miniſtres revêtus des plus riches ornemens de l'Egliſe, le ſujet de ſa venue, lui fait un très-beau diſcours ſur l'excellence du vœu. Le P. Prieur y répond en

des termes de piété & de doctrine, & donne ensuite la bénédiction au criminel. Messieurs les Chanoines de S. George chantent pendant cette cérémonie l'Antienne *O magna caritas Christi! &c.* laquelle étant achevée, le Clergé & les Religieux vont en procession dans le cloître, & portent la sainte Larme avec grande solemnité, & sous un dais richement orné. Messieurs de la Justice y vont aussi, & suivent le criminel qui rentre avec eux dans l'Eglise, & va s'asseoir sur une petite selle vis-à-vis la chaire du Prédicateur, où il reste tenant son cierge jusqu'à la fin du sermon. Les Religieux cependant apportent la sainte Larme sous un riche pavillon de velours, qui est dressé sur une longue table, où ils mettent leurs chappes, & au long de laquelle ils se rangent pour entendre le sermon que le Prédicateur commence, ou après avoir expliqué quelque point de l'Evangile, il s'étend sur les louanges de la sainte Larme répandue par notre Seigneur en pareil jour. Il fait ensuite un épilogue de tout ce que nous avons dit ci-dessus à la louange des bons Princes Geoffroy Martel & Louis de Bourbon; il congratule la France, & particuliérement la ville de Vendôme, du bonheur qu'elle a d'être gardienne d'un si précieux trésor. Il adresse enfin sa parole au criminel qui est devant lui, & l'exhorte à faire pénitence de son crime, & à honorer la mémoire

moire du Prince qui lui a accordé la grace dont il jouit aujourd'hui, & lui enjoint surtout d'être dévot à la sainte Larme, en faveur de laquelle on lui a pardonné. C'est ainsi qu'il termine son sermon, après quoi le criminel rapporte son cierge au grand autel, où le R. P. Prieur le fait placer du côté du sanctuaire où repose la sainte Larme, lequel brûle jusqu'au jour de la Résurrection inclusivement. Le criminel s'en va ensuite libre & absous, à la charge toutefois de payer la somme de cinquante sols, pareille somme aux Chanoines de S. George, & vingt sols aux Cordeliers, & autant à l'Hôtel-Dieu; & outre cela, de faire quelques dévots pélerinages qui lui pourroient être prescrits par les Religieux & Chanoines. A l'égard du cierge, le Prince ordonna qu'il seroit fourni & payé par le Fermier de ses boucheries de Vendôme; & que dorénavant la ferme n'en seroit donnée qu'à cette condition.

Il voulut de plus, en cas qu'il ne se trouvât point de criminel dans les prisons, qu'on prît quelque pauvre homme pour porter ledit cierge en même forme qu'un coupable de crime, excepté qu'il n'auroit point la corde au cou, auquel on donneroit cinq sols, & que les sommes taxées ci-dessus pour les Religieux & Chanoines, seroient payées par le Receveur de son domaine. Voila sommairement l'ordonnance de ce bon Prince, qui

a toujours été réligieusement observée depuis l'année 1418 jusqu'à présent.

CHAPITRE XIV.

Témoignage tiré des Lettres de quatre Rois de France touchant la sainte Larme.

IL ne faut pas omettre en cet endroit ce que fit le Roi Louis IX en faveur de la sainte Larme, en l'honneur de laquelle il fit présent à l'Eglise de la très-Sainte-Trinité de Vendôme, d'une Lampe d'argent pesant treize marcs trois onces, employée depuis à la Châsse de S. Eutrope, dont le corps fut donné à cette Abbaye par son Fondateur.

Ce même Roi portant une singuliere affection aux lieux dévots, accorda l'an 1476, le seizieme de son regne, étant pour-lors à Orléans, des Lettres très-amples, par lesquelles il prenoit sous sa protection Royale le Monastere & les Religieux de la Sainte-Trinité, leurs serviteurs, sujets, terres & possessions. Voici le sommaire desd. Lettres.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France, sçavoir faisons à tous présens & à venir, que pour la singuliere dévotion que nous avons à l'Eglise & au Monastere de la Sainte-Trinité de notre ville de Vendôme, où repose le saint Reliquaire & Joyau de la sainte Larme de Jesus-Christ, en l'honneur & révérence duquel & de la sainte Larme plusieurs grands miracles ont été faits d'an-

cienneté, & ſe font de jour en jour dans cette Egliſe, qui eſt une des plus belles & des plus anciennes de notre Royaume, & en conſidération du beau Service divin qui eſt fait & continué en ladite Egliſe; & à ce que nous ſoyons d'autant plus participans des prieres & bienfaits qui s'y font, &c.

Les autres Rois, ſucceſſeurs dudit Louis IX, ont confirmé leſdites Lettres ſelon leur forme & teneur, ſans qu'il y ait rien de changé que les noms & dates. Celles de Charles VIII ont été données à Tours l'an 1423. Celles de Louis XII à Blois l'an 1498. Celles du grand Roi François premier, ont été pareillement données à Blois le premier de ſon regne, l'an 1515, d'où il eſt aiſé de reconnoître que tous ces grands Princes ont cru que la ſainte Larme repoſoit véritablement en la ville de Vendôme.

CHAPITRE XV.

La ſainte Larme tranſportée à Chelles pendant les troubles, puis rapportée en ſon lieu avec de grandes réjouiſſances.

LE dernier de nos témoignages ſera la Tranſlation de la ſainte Larme à l'Abbaye de Chelles près Paris, & la Relation à Vendôme douze ans après. Cette Tranſlation ſe fit l'an 1560, à cauſe des troubles ſuſcités cette année-là par les Hérétiques, ſous le Regne de Charles X, qui ſe répandirent

dans le Royaume, & y exercerent leur rage & leur furie, particuliérement sur les lieux consacrés à Dieu, ruinant les autels, profanant les lieux saints, & laissant par-tout des vestiges de leur cruelle impiété.

Le Cardinal de Bourbon, qui étoit alors Abbé de la Sainte-Trinité, craignant qu'ils ne vinssent à Vendôme, & que la sainte Larme ne tombât entre leurs mains sacrileges, la fit porter à Chelles près Paris, qui est un Monastere de Filles, dont une de ses Sœurs étoit Abbesse, auquel lieu elle demeura douze ans.

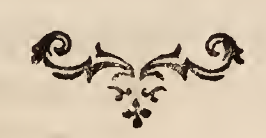
Durant cet intervalle, sçavoir l'an 1567, les Hérétiques, ennemis de la paix, reprirent les armes avec plus de furie qu'auparavant, faisant des courses jusqu'aux portes de Paris, ruinant tous les lieux où ils passoient. Madame l'Abbesse de Chelles, quoique Princesse, ne se tint pas assurée dans son Monastere, & s'alla refugier avec toutes ses filles en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont ledit Cardinal étoit Commandataire. Elle demeura trois ou quatre mois dans le logis Abbatial, durant lequel temps la sainte Larme qu'elle avoit apportée de Chelles fut plusieurs fois publiquement montrée dans l'Eglise de Saint-Germain-des-Prés, comme l'assure le R. P. Jacques Breuil, qui a composé les Chroniques de ladite Abbaye.

Les troubles étant appaisés par la seconde

paix que l'on donna aux Hérétiques, les Religieuſes de Chelles s'en retournerent en leur Maiſon, & y remporterent notre ſainte Relique. Meſſire L. de la Chambre, grand Aumonier de la Reine Mere Catherine de Médicis, pourvu de l'Abbaye de la Sainte-Trinité, fit ſi bien par ſon crédit, qu'il la retira d'entre leurs mains l'an 1573, & l'ayant portée en Cour, la montra au Roi Charles IX, à ſon frere Henri, Roi de Pologne, & à la Reine leur mere.

L'année ſuivante 1514, ledit ſieur Abbé rapporta lui-même la ſainte Larme à Vendôme, où il arriva le 20 Avril, qui étoit la veille de Pâques, & l'ayant fait voir à tout le peuple, il la rendit enſuite aux Religieux qui la rapporterent ſolemnellement en ſon lieu, chantant le *Te Deum* en actions de grace.

Ajoutez à toutes ces preuves, que l'an 1513, on porta à Blois la ſainte Larme pour l'accouchement de la Reine, & que depuis on y portoit tous les ans ſon vœu; & enfin que Meſſire Louis Gaillard, Evêque de Chartres, alla en pélerinage à la ſainte Larme le 23 Mai 1526, dont il a laiſſé une preuve authentique.



Miracles que Dieu a opérés par sa très-sainte Larme.

OUtre tout ce que nous avons allégué ci-dessus, nous avons en main plusieurs Poëmes, Epigrammes, Sonnets & autres sortes de poésies, tant en françois qu'en latin, composés en divers temps, & par différentes personnes graves & doctes, en l'honneur de notre sainte Larme, qui montrent assez qu'ils croient qu'elle étoit en ce Monastere; mais je n'ai pas jugé à propos de les insérer ici, & j'ai cru avoir recueilli un assez grand nombre d'autorités & de témoignages pour prouver une vérité si claire & si manifeste. Maintenant pour satisfaire à la dévotion des voyageurs, il ne me reste qu'à rapporter ici quelques-uns des miracles qu'il a plu à Dieu faire par sa sainte Larme.

Une femme aveugle se voue à la sainte Larme & recouvre la vue.

L'An 1568, le 28 Janvier, Jeanne Vieil, femme de Jean Vieil, de la ville de Domfront en Normandie, étant devenue aveugle, ayant passé six semaines sans voir en aucune façon, son mari lui conseilla de faire vœu & promesse à Dieu d'aller visiter la sainte Larme à Vendôme. Elle le fit avec tant de piété, qu'arrivée en ce saint lieu pour accomplir son vœu, aussi-tôt qu'elle eut fait

ses dévotions, elle recouvra la vue en présence de son mari & de plusieurs personnes.

Un jeune Homme de Paris se voue à la sainte Larme, & est guéri de trois maladies dangereuses.

LA même année au mois de Mars, un Tailleur d'habits, demeurant à Paris proche l'Eglise de Sainte-Croix, arriva à Vendôme avec son fils âgé de vingt ans, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait de venir visiter la sainte Larme. Il assura que quelque temps auparavant ce garçon étoit devenu aveugle à cause d'une grande fluxion qui lui étoit tombée sur les yeux, laquelle étoit devenue si violente, qu'il en avoit perdu l'ouie, & que ces deux maux joints ensemble lui avoient causé une telle tristesse, qu'il en avoit perdu le jugement. Le pere en étant touché, eut recours à Dieu, consolateur des affligés, & fit vœu de venir visiter la sainte Larme, s'il lui plaisoit rendre la santé à son fils. Dieu exauça son humble priere, & trois jours après le vœu opéra trois grands miracles, lui rendant tout ensemble la vue, l'ouie & le jugement, dont il vint rendre graces à Dieu, & accomplir son vœu devant la sainte Larme. Nous avons tiré ce miracle avec le précédent, d'une vieille rime françoise, dont la simplicité & la naïveté méritent une entiere croyance.

Une Religieuse d'Orléans visite la sainte Larme & recouvre la vue.

L'An 1607, une Religieuse du grand Hôpital d'Orléans, nommée Sœur Claudine Têtu, ayant entiérement perdu la vue, se mit entre les mains des Médecins, qui employerent tout ce qui étoit de leur science pour apporter quelque remede à son mal; mais ce fut inutilement, car ils reconnurent qu'il étoit incurable, & que tous les remedes humains y étoient inutiles. C'est pourquoi la pauvre Religieuse se voyant abandonnée des Médecins de la terre, & hors d'espérance d'en guérir, eut recours à Dieu, médecin du ciel, & fit vœu de venir visiter la sainte Larme à Vendôme, ce qu'elle accomplit le 5 de Juillet dudit an 1607, étant conduite par deux Religieuses, l'une nommée Sœur Jeanne Baudry, l'autre Sœur Gabrielle Gâteau, & par M^e^. Isaac Tartin, Receveur dudit Hôpital. La premiere chose qu'elle fit étant arrivée, fut de purger sa conscience par la confession de ses fautes, puis elle fit célébrer une Messe par un Religieux, nommé Frere Philippe Penthin, en intention d'y communier; mais Dieu voulant qu'elle reçût plus de contentement & d'alégresse, la voulut illuminer avant la Communion: à l'élévation de la sainte Hostie, elle commença à voir peu à peu, & re-

couvra ſi parfaitement la vue, qu'à la fin de la Meſſe elle ſigna de ſa main le Procès-verbal qui fut fait de ce miracle, pardevant le Bailli de l'Abbaye de la Sainte-Trinité, nommé M. le Fèvre, duquel nous avons tiré ce que deſſus.

Une Femme qui avoit perdu la vue, la recouvre en ſe vouant à la ſainte Larme.

MArguerite Gaillard, femme de Philippe Hélin, de la Paroiſſe de Saint-Chriſtophe de Marbreux, au Dioceſe d'Evreux, eut une ſi grande douleur aux yeux pendant l'eſpace de cinq ans, qu'elle en perdit la vue. Elle employa tous les moyens humains dont elle put s'aviſer pour trouver remede à ſon mal; mais voyant que c'étoit en vain, elle eut recours à Dieu, & fit vœu d'aller viſiter la ſainte Larme à Vendôme. Incontinent après le vœu fait elle fut guérie, & vit auſſi clair que ſi elle n'eût jamais eu aucun mal. Elle vint accomplir ſon vœu l'an 1622, le Jeudi 19 Mai, & atteſta ce que deſſus être véritable, en préſence des Religieux & de quantité d'autres témoins.

Un Homme aveugle recouvre la vue, ſe vouant à la ſainte Larme.

VOici un miracle qui n'eſt pas moins digne d'admiration que les précédens. Il arriva en l'année 1627, en la perſonne d'Antoine Joannes, habitant de Bacart au

Diocese de Metz. Cet homme étoit âgé de quarante ans, & ayant entiérement perdu la vue, se fit conduire à Vendôme par Sebastien & Nicolas ses enfans, qui jurerent avec lui qu'il y avoit un an entier qu'il n'avoit vu ni ciel ni terre, & qu'étant venu faire son voyage à la sainte Larme à laquelle il s'étoit voué, après avoir présenté ses humbles prieres à Dieu, confessé ses péchés, reçu le Saint Sacrement & adoré la sainte Larme, Dieu lui avoit entiérement rendu la vue avant de sortir de ladite Eglise. Ceci est tiré du Greffe de Vendôme.

AVIS AUX LECTEURS.

JE laisse aux Voyageurs curieux la recherche de quantité d'autres miracles arrivés dans ladite Eglise, en faveur de la sainte Larme de notre Seigneur Jesus-Christ depuis tant de siecles, dans les registres du Trésor des RR. PP. Bénédictins, Religieux de ladite Abbaye, qui les ont recueillis avec grand soin, & qui ne refuseroient pas cette satisfaction à leur curiosité, s'ils en étoient requis.

Exercice dévot pour adorer la sainte Larme.

SI-tôt qu'on entend sonner la cloche destinée pour appeller le peuple, il faut élever son esprit à Dieu par quelques courtes Oraisons, telles que sont celles qui suivent.

Oraisons.

O Mon Sauveur, c'est maintenant que vous allez me faire miséricorde.

Oui, mon Dieu, je veux vous adorer en vos larmes, & vos larmes en vous.

Blessez, ô mon Dieu! blessez mon cœur du trait de votre amour, afin que je puisse mêler mes larmes avez les vôtres.

Allons, mon ame, allons, voilà que ton Dieu t'appelle pour te faire largesse de son amour, comme il l'a fait de ses larmes.

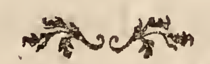
JE vous adore & vous bénis, ô bon Jesus, parce que vous avez arrosé le monde de vos saintes larmes! Ayez pitié de nous, vous, Seigneur, qui avez pleuré pour nous.

Acte de Foi.

JE crois, ô mon Sauveur! & la Foi me l'apprend, que vous avez pleuré en ce monde, & que vos yeux sacrés ont été baignés de vos larmes.

Acte d'Amour.

MOn cœur, mes desirs, mes affections sont toutes pour vous, ô mon Rédempteur, d'autant qu'il vaut mieux n'être point, que d'être sans aimer celui qui m'a aimé, jusqu'à répandre de ses larmes.



LE PETIT OFFICE *DE LA SAINTE LARME* DE N. S. JESUS-CHRIST.

A MATINES.

MOn Dieu, pour chanter des louanges
Qui ſoient dignes de vos grandeurs,
Ouvrez ma bouche, & que des Anges
J'emprunte les ſaintes ardeurs.
Par l'effet de votre clémence,
Seigneur, approchez-vous de moi;
Venez réprimer l'inſolence
Des ennemis de votre loi.
Gloire vous ſoit, divine Eſſence,
Gloire, adorable Trinité,
Qui faites, par votre préſence,
Le prix de l'immortalité.

HYMNE.

SOuffrez, adorable Splendeur,
Digne Larme du Roi des Anges,
Qu'une ſainte & divine ardeur
Nous porte à chanter vos louanges.
Beaux yeux qui produiſez ce ruiſſeau inocent
Animez de nos cœurs le zele languiſſant.

Antienne. Jeſus fut ému en ſon eſprit, & ſe troublant en ſoi-même, il demanda à Marthe & à Marie: Où avez-vous mis le

Lazare ? Elles répondirent, Seigneur, venez & voyez, & Jesus pleura à ces paroles.

℣. Rares prodiges de merveilles,
De voir l'eau d'un roc s'épancher !

℟. Mais ce qui les rend sans pareilles,
C'est que Dieu même est ce rocher.

ORAISON.

Dieu tout-puissant & miséricordieux, qui avez voulu que votre Fils unique pleurât la mort du Lazare, pour lui donner un témoignage de son amour, & qu'il le fît sortir vivant du sépulcre, pour faire paroître la puissance miraculeuse de sa Divinité ; faites-nous la grace, par la vertu de votre Saint-Esprit, de penser incessamment en vous, & vous prier avec les larmes d'une sainte dévotion, afin que par la force de ces eaux salutaires nous puissions effacer toutes les taches de nos vices, & ressusciter du sépulcre du péché ; Nous vous en prions par Jesus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

A LAUDES.

HYMNE.

O Miracle du saint amour !
Ce Dieu qui lance le tonnerre,
Qui fait les délices du jour,
Pleure & gémit dessus la terre :
Voyant Lazare mort, il a le cœur touché,
Et d'un ruisseau de pleurs il lave son péché.

Par l'effet, &c, *comme à Matines, page 36.*

Antienne. O Seigneur, que votre esprit est doux & délicieux ! Pour tirer votre ami du sein de la mort, & lui donner une démonstration de votre tendresse, vous avez tiré du fond de votre cœur des larmes de suavité.

℣. Les eaux, comme de deux fontaines,
S'écouleront de mes deux yeux ;

℟. Et l'amour dont elles sont pleines,
Sera le breuvage des cieux.

ORAISON.

QUe l'épanchement de vos larmes, Seigneur, purifie nos cœurs, & que l'effusion d'une si sainte rosée, apporte la fécondité dans le fond de nos ames ; Nous vous en prions par J. C. N. S. Ainsi soit-il.

A PRIME.

HYMNE.

QUoi donc, ô Verbe tout-puissant,
Noble appui de la créature,
Votre cœur est-il languissant
Aux atteintes de la nature ?
Non, non, cruelle mort, arrête ta fureur :
Cesse d'être à ses yeux un spectacle d'horreur.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page 36.*

Antienne. Jesus voyant pleurer Marthe & Marie, pleura aussi. O larme sainte d'un chaste amant qui a le cœur plein de compassion pour deux sœurs affligées qui pleurent la perte de son ami, & qui ressuscite un

homme dont la mort eſt déja connue à tout le monde.

℣. Divin principe de la vie,
Source féconde de clarté,

℟. Souffrez que mon ame aſſervie
Poſſede en vous la liberté.

ORAISON.

SOuvenez-vous très-bon & très-doux Jeſus, que vous avez pleuré, non-ſeulement pour le Lazare, mais encore pour tout le monde & pour moi miſérable pécheur: faites-moi donc la grace d'honorer vos ſaintes larmes avec de ſi tendres ſentimens de dévotion, qu'elles puiſſent exciter dans mon cœur le feu ſacré d'un parfait amour, & dans mes yeux les eaux ſalutaires d'une véritable contrition, afin que mon ame étant purifiée par l'eau & par le feu, elle mérite d'être conduite dans le rafraîchiſſement, & de vous voir un jour dans votre Royaume où il n'y aura plus ni larmes ni ſoupirs, mais où vous vivez & régnez glorieux dans tous les ſiecles. Ainſi ſoit-il.

A TIERCE.

HYMNE.

AStre vivant, divin Soleil,
Splendeur de la gloire du Pere,
Jettez un regard de votre œil
Sur l'excès de notre miſere.
Par cet excès d'amour qui vous a fait pleurer

Accordez-nous le bien qui nous fait ſoupirer.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page 36.*

Antienne. Le Roi des hommes a pleuré, la joie des Anges eſt devenue triſte. Si donc Dieu même ſoupire avec tant de triſteſſe, qui ne pleureroit pas en le voyant pleurer, qui ne gémiroit pas en le voyant gémir?

℣. Que nos yeux répandent des larmes;
Verſons de fontaines de pleurs.

℟. Nous n'avons point de plus doux charmes
Dans nos plus funeſtes malheurs.

L'Oraiſon comme à Prime, page 38.

A SEXTE.

HYNNE.

SOleil qui dans l'éternité
Formez cette chaſte lumiere
Qui nous met en liberté
De notre innocence premiere,
Diſſipez par vos pleurs cette funeſte nuit
Qui cache le plaiſir que votre amour produit.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page 36.*

Antienne. L'on ôta la pierre qui fermoit le monument, & Jeſus venant à pleurer, celui qui étoit lié fut auſſi-tôt détaché, & de mort qu'il étoit, il ſe leva plein de vie.

℣. Auguſte & divine Puiſſance,
Qui fait couler d'un dur rocher

℟. Les eaux & l'huile en abondance,
Au ſeul abord de ſon toucher.

A NONE.

HYMNE.

IL n'eſt point d'aſtre plus charmant
Que cette liqueur précieuſe :
Le ſoleil a moins d'ornement
Que ſa beauté miraculeuſe ;
Le miel eſt ſans appas auprès de ſa douceur,
Qui charme tout enſemble & la bouche & le cœur.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page 36.*

Antienne. Nous adorons cette Larme précieuſe que le doux Jeſus a répandue avec triſteſſe & gémiſſement, que l'Ange a renfermée dans un petit vaſe avec crainte & reſpect, & que Marie-Madeleine nous a laiſſée lorſqu'elle ſortit de ce monde.

℣. Vous qui d'une larme puiſſante
Lavez les crimes des mortels,
℟. Recevez l'ardeur innocente
Qui nous proſterne à vos autels.

ORAISON.

AFin que le travail de votre Fils unique nous ſoulage dans les fatigues que nous ſouffrons parmi les dangers de cette vie, faites, Seigneur, que la douce roſée de ſes larmes que nous honorons maintenant, éteigne l'ardeur de notre concupiſcence, & que contre la nature de l'eau elle allume en nous les flammes d'un feu plus ſaint & plus divin ; Nous vous en prions par J. C. N. S. Ainſi ſoit-il.

A VESPRES.

HYMNE.

DOux & délicieux vaiſſeau,
Rare prodige de merveilles,
Larme, la vertu de ton eau
Ne rencontre point de pareilles;
Après avoir ôté le butin à la mort,
Briſe en notre faveur ſon rigoureux effort.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page* 36

Antienne. Le Seigneur Jeſus a raſſaſié notre faim avec le pain de ſes larmes, & étanché notre ſoif avec l'eau de ſes pleurs.

℣. Les pleurs coulent de mon viſage,
Afin d'enivrer de leur eau;
℟. Mais enivrant ils rendent ſages
Celui qui boit de ce ruiſſeau.

L'Oraiſon comme à None, page 41.

A COMPLIES.

℣. Mon Dieu, mon Roi, mon ſalutaire,
Mon Pere & mon divin Epoux,
℟. Dans le regard de ma miſere,
Adouciſſez votre courroux.

HYMNE.

PAr un gage ſi précieux,
Par cet amour incomparable,
Jeſus, accordez à nos yeux
De voir la face vénérable
D'où ce ruiſſeau ſacré découlant ici-bas,
A triomphé du crime & dompté le trépas.

Par l'effet, &c. *comme à Matines, page* 36.

Antienne. Après que Jeſus eut pleuré, on lui fit un banquet, & Lazare étoit un de ceux qui étoient à table avec lui.

℣. Vous puiſerez avec joie
Dans les fontaines du Sauveur,

℟. Les eaux que le Ciel vous envoie
Par l'ouverture de ſon cœur.

ORAISON.

QUe la pointe de votre ſaint amour bleſſe nos cœurs, ô bon Jeſus! & que le ruiſſeau de vos larmes enivre ſi saintement nos eſprits, qu'après avoir bu le calice de pénitence & de larmes que vous nous avez préſenté, nous méritions d'être aſſis un jour avec vous à votre table céleſte: Nous vous en prions, ô Verbe divin! qui vivez & régnez avec votre Pere & le Saint-Eſprit dans une même Divinité, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Oraiſon pour demander à Dieu la ſanté des yeux.

O Bon Jeſus! délices de mon cœur, Sauveur de mon ame, lumiere qui illuminez le ſoleil, clarté qui éclairez les Eſprits bienheureux: voici que j'apporte mes miſeres devant votre miſéricorde, & mes ténébres devant votre ſplendeur, afin que votre cœur pitoyable ſoit touché de la même

compaſſion dont il fut pénétré par la mor
du Lazare. Vous pleurâtes, ô Dieu de
gloire! non-ſeulement pour lui, mais pour
moi; c'eſt pourquoi ſi les larmes qui arro-
ſent votre face vénérable eurent pour-lor
la puiſſance de rendre la vie à ſon corps:
qu'elles aient à préſent la vertu de donner la
lumiere à mes yeux. Il eſt vrai, Seigneur
que la vue eſt le plus bel ornement dont
votre bonté ait enrichi le corps humain: je
ne vous la demande pas pour en tirer de la
vanité, ou pour en faire un mauvais uſage
mais pour vous ſervir toute ma vie avec
conſolation, & pour m'occuper avec joie
dans les emplois de la condition où votre
divine Providence m'a appellé. Et pou
vous témoigner que c'eſt par intention de
vous plaire que j'implore votre ſecours, je
vous ſupplie, ô bon Jeſus! de changer la
douleur de mes yeux, en la douleur d'une
parfaite contrition; afin que recevant la
ſanté au corps & la ſainteté en l'ame, il n'y
ait rien en moi qui ne ſoit agréable aux yeux
de votre Majeſté. Ainſi ſoit-il.





NOTRE SAINT PERE LE PAPE JEAN XXII

A concedé trois cents jours d'Indulgences à ceux qui diront l'Antienne & l'Oraiſon ſuivantes en l'honneur de la ſainte Larme.

ANTIENNE.

FRemuit ſpiritus Jeſu, & turbavit ſe ipſum, & dixit Judæis: Ubi poſuiſtis Lazarum? Dicunt ei: Domine, veni, & vide; & lacrymatus eſt Jeſus.

℣. Quoniam tu illuminas lucernam meam, Domine.

℟. Deus meus illumina tenebras meas.

ORAISON.

DEus, cujus Unigenitus aſſumptæ humanitatis probabile argumentum in reſurrectione beati Lazari lacrymando exhibuit: concede nobis famulis tuis, qui per ejus glorioſiſſimam Lacyrmam tuæ pietatis imploramus auxilium, ut in confeſſionis lacrymis noſtrorum miſericorditer abluas ſordes peccatorum, ut in hâc mortali vitâ nobis interiorum & exteriorum clarum lumen & ſanitatem conſerves oculorum; Per eumdem Dominum, &c.

LES LITANIES
DE LA SAINTE LARME.

MOn ame ſoupire après ſon Dieu, vive ſource de tous biens; quand viendrai-je ? quand paroîtrai-je devant la face de mon Seigneur?
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jeſus, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jeſus, écoutez-nous.
Jeſus, exaucez-nous.
Dieu le Pere, Seigneur du ciel, faites-nous miſéricorde.
Dieu le Fils, Sauveur du monde,
Dieu le Saint-Eſprit, ſanctificateur des hommes,
Dieu, ſainte & adorable Trinité,
Jeſus, qui pleurez avec humilité,
Jeſus, qui lavez le monde avec des larmes,
Jeſus, qui reſſuſcitez le monde avec des larmes,
Jeſus, qui éclairez les aveugles avec des larmes,
Jeſus, qui illuminez les entendemens avec des larmes,
Jeſus, qui nourriſſez les volontés avec des larmes,
Jeſus, qui nourriſſez les eſprits avec des larmes,
Jeſus, qui amolliſſez les eſprits avec des larmes,
Jeſus, qui ſanctifiez le corps avec des larmes,
Jeſus, qui rendez les ames fécondes avec des larmes,
Jeſus, qui ſemez la pénitence avec des larmes,
Jeſus, qui effacez les péchés avec des larmes,
Jeſus, qui faites croître les vertus avec des larmes,

Faites-nous miſéricorde.

Jeſus, qui éteignez la concupiſcence avec des larmes,
Jeſus, qui allumez la charité avec des larmes,
Jeſus, qui faites fleurir la chaſteté avec des larmes,
Jeſus, qui tourmentez les démons avec des larmes,
Jeſus, qui conſolez les Juſtes avec des larmes,
Jeſus, qui fermez l'enfer avec des larmes,
Jeſus, qui ouvrez le paradis avec des larmes,

Faites-nous miséricor.

Soyez propice & écoutez-nous, Seigneur.
Soyez propice & délivrez-nous, Seigneur.
Jeſus, délivrez-nous de tout mal.
Jeſus, délivrez-nous de l'aveuglement de l'eſprit.
Jeſus, délivrez-nous de l'aveuglement du corps.
Jeſus, délivrez-nous de l'endurciſſement du cœur.
Jeſus, délivrez-nous de toute mauvaiſe volonté.
Jeſus, délivrez-nous de l'impénitence finale.
Jeſus, délivrez-nous des ardeurs de la concupiſcence.
Jeſus, délivrez-nous des ardeurs éternelles de l'enfer.
Pécheurs que nous ſommes, nous vous prions de nous écouter.
Afin que vous arroſiez votre Egliſe.
Afin que vous conſerviez le Souverain Pontife, & tout l'Ordre Eccléſiaſtique, par les mérites de vos larmes.
Afin que vous conſerviez dans une parfaite obſervance & ſainteté de vie vos ſerviteurs, que vous avez établis les dépoſitaires de vos larmes.
Afin que vous guériſſiez les ténébres de corps & d'eſprit de tous tant que nous ſommes, avec le baume très-ſuave de vos larmes.
Afin que vous amolliſſiez nos cœurs avec les eaux de vos larmes.
Afin que vous nous excitiez à pleurer nos péchés par l'effuſion de vos larmes.

Afin que vous nous donniez part au Royaume du ciel, qui eſt le prix de vos larmes.

Par cette voix triſte que vous avez proférée vous rendant ſemblables à nous en verſant des larmes.

Par votre cœur ſacré, duquel vous avez tiré des larmes.

Par votre immenſe charité qui vous a fait répandre de larmes.

Par vos joues vénérables que vous avez mouillées de vos larmes.

Par ce vaiſſeau miraculeux dans lequel votre Ange a enfermé une de vos larmes.

Par cette même Larme, nous vous prions de nous écouter.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, faites-nous miſéricorde.

Oraiſon. Souvenez-vous, &c. *comme à Prime, page* 39.

F I N.